

CONFRERIE GASTRONOMIQUE DES SAVEURS ANGEVINES

Inscription

A retourner, accompagnée de votre règlement

Impérativement avant le 10 Mars 2024 à :

Confrérie Gastronomique des Saveurs Angevines

Madame SAULAIS Annick
1 Avenue Georges Clémenceau
85800 Saint Gilles Croix de Vie

Mr et/ou Mme

Adresse

Tél :

E mail : @

Réserve(nt) Couverts pour le déjeuner du 23 Mars 2024

Merci de préciser les noms et prénoms des personnes vous accompagnant souhaitant être à votre table: (dans la mesure du possible)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Feuille à renvoyer

CONFRERIE GASTRONOMIQUE DES SAVEURS ANGEVINES

Samedi 23 Mars 2024

Déjeuner de gala 80 € x =

Intronisation 45 € x =

Cotisation * 20 € x =

* pour le chevalier n'ayant pas réglé sa cotisation 2024

Soit un total de =

Règlement à l'ordre de : Confrérie **Gastronomique Andouillette au Layon**

Seules les inscriptions et les commandes accompagnées du règlement seront prises en compte. Toute annulation de moins de 8 jours ne sera pas remboursée.

Pour tous renseignements ou informations :

Le Grand Maître : Dominique SAULAIS **06 63 82 24 67**

Par courriel : saveursangevines@orange.fr

Pour les Camping-cars, parking contigu à la salle « Beau Site »

GPS : 47° 24' 20 " N / 0° 45' 44" W

***L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.
L'organisateur ne pourra en aucun cas être recherché en responsabilité si une infraction était commise suite à : alcoolémie, stupéfiants ou médicaments.***

Feuille à renvoyer